



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 7 février 2011

REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES  
EXTERIEURS - SEM - MODIFICATION -  
SEMIE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
07 février 2011

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

**Secrétaire de séance :** Mme Chantal BARRE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY  
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**SECRETARIAT GENERAL**

**REPRESENTATION DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS - SEM -  
MODIFICATION - SEMIE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Vu l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales selon lequel le Conseil municipal procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs ;

Vu l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'administration des SEM ;

Vu la délibération du 31 mars 2008 modifiée, par laquelle le Conseil municipal a désigné, lors de sa séance, les délégués de la Ville de Niort au sein de la SEMIE ;

Considérant qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Dominique BOUTIN-GARCIA ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Procéder au remplacement de Madame Dominique BOUTIN-GARCIA au Conseil de surveillance de la SEMIE.

Il a été procédé à cette désignation par vote à main levée, après que le Conseil en ait décidé ainsi à l'unanimité, et ainsi que le permet l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Monsieur Michel PAILLEY a été élu pour représenter la ville de Niort au Conseil de surveillance de la SEMIE.

- Autoriser l' élu désigné à accepter, en qualité de représentant de la Ville de Niort, tout mandat éventuel qui pourrait lui être confié par la SEMIE.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 45 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 0  |

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**